



Introduction

Etats et transformations du politique en Afrique subsaharienne: quels (nouveaux) modes de régulations ?

Tukumbi Lumumba-Kasongo*
et Patrice Bigombe Logo**

(Re)penser le politique dans la configuration contemporaine des relations internationales en Afrique, c'est aussi poser la question de l'Etat en Afrique face aux changements et aux transformations auxquels le continent fait face. Ces transformations portent sur des phénomènes variés et des événements différents récurrents qui imposent dans les analyses du politique de réconceptualisations et des approches ou des nouvelles façons de voir et de comprendre le domaine politique. Il en est ainsi, entre autres, de la multiplication des crises politiques liées à la conquête ou à la conservation du pouvoir et leurs modes (problématiques) de gestion, aux jeux de perpétuation de la domination politique, à la recrudescence de l'insécurité et à la fructification des activités criminelles, nationales et transfrontalières.

* Professeur de Sciences politiques et des Relations internationales à Wells College; Chercheur à Cornell University; Professeur auxiliaire d'administration publique à Suffolk University; Chercheur Associé à l' Institut d'Ethno-sociologie, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire. Email: tl25@cornell.edu.

** Enseignant-chercheur au Groupe de recherches administratives, politiques et sociales (GRAPS) de l'Université de Yaoundé II, chercheur permanent à la Fondation Paul Ango Ela pour la géopolitique en Afrique Centrale (FPAE).
Email: patricebigombe@hotmail.com

Depuis les années 1990, et plus spécifiquement la fin de la guerre froide, plusieurs pays africains ont commencé à embrasser la voie des réformes politiques, soit à travers les conférences nationales dites souveraines, soit par le biais des dialogues nationaux patronnés par les Etats, provoquant des mouvements parfois semblables ou comparables à ceux des années des indépendances nominales. Malgré des résistances tantôt violentes, parfois manipulées par des Etats ou des partis politiques au pouvoir, les réformes avaient produit des dynamiques politiques internes différents qui avaient engendré le multipartisme ouvert ou le multipartisme autocratique dépendant de la nature de l'Etat ou de la société civile dans un contexte politique donné. L'équation disproportionnée entre l'intensité de vouloir changer le degré de l'espoir des sociétés au changement et la qualité des moyens dont disposent les forces sociales pour opérationnaliser effectivement le changement politique voulu, contribue davantage aux conflits. Ainsi l'on remarque que, bien que ces mouvements politiques aient créé des Parlements et des Présidents élus par le peuple sous le principe du suffrage universel en Afrique, les résultats des élections ou les processus électoraux aussi produisent beaucoup d'insatisfactions dans les différents secteurs sociaux dans plusieurs pays africains. Pour beaucoup de gens, ces processus portant un caractère de trahison politique contribuent à la « diabolisation » de l'Etat africain.

Il faut souligner cependant que les insatisfactions résultant de la gestion des sociétés politiques font le lit de la violence qui conduit aux crises politiques et à la remise en cause des ordres établis. La mise en place subséquente des institutions de transition aux fortunes diverses pose le problème de la pertinence et de la capacité des modèles de gestion des crises politiques à l'œuvre. En vue de situer la problématique de la gestion dans des mutations politiques et sociales nouvelles et d'analyser ses implications dans la signification du politique, un certain nombre de questions s'avère nécessaire.

Quelles sont les capacités acquises des nouveaux modèles de gouvernance à gérer le nouvel espace politique ? La diversification et la densification des flux migratoires, à l'intérieur ou à l'extérieur du continent, sont-elles l'aboutissement légitime de ces évolutions ? Comment les diasporas qui émergent dans ce contexte reconfigurent-elles le politique et soulèvent-elles, de manière parfois brutale, des questions de sécurité nationale et transfrontalière ? En fait, les obsessions et les logiques sécuritaires qui marquent l'étatisation en Afrique sont progressivement ébranlées par de nouvelles formes de criminalité et invitent à relire le chevauchement entre les dynamiques du dedans et celles du dehors dans la construction des ordres sécuritaires et politiques.

Ce croisement des regards ne se limite pas à qualifier et à apprécier les transformations qu'on observe, mais aussi et surtout à essayer de comprendre comment elles sont produites et les modifications qu'elles génèrent par rapport aux réalités préexistantes. Il permet de développer de nouvelles approches de l'étatisation en Afrique, en essayant d'aller au-delà des représentations classiques, pour saisir les permanences et les recompositions qui parcourent le champ étatique africain. Bien que « démantelé », « incapable », « désintégré », « fragmenté », « criminalisé », « défaillant », l'Etat demeure. Ne faut-il pas voir l'étatisation en Afrique comme une « configuration mouvante », à « polarisation variable », en fonction des conjonctures, oscillant plus ou moins « entre noyau dur et case vide » ? L'entrecroisement du « mondes des sociétés » et le « monde des Etats » ne conduit pas inéluctablement à la disparition de l'Etat ; mais davantage à sa transformation et à sa recomposition. La résilience est aussi une qualité de l'Etat en Afrique. La transition, dans ses dimensions de questionnement, dans la formation des alliances et dans de l'établissement des nouvelles règles politiques, exige de repenser structurellement l'Etat.

L'Etat Africain n'est pas statique. La demande de la démocratie électorale dans sa base ontologique et de la limitation des mandats aux élections présidentielles nécessite la nouvelle conceptualisation de débats sur le nouveau mode de gouvernance dans une économie du marché dysfonctionnel. Dans la démocratie, la dialectique société-état est constamment alimentée et réglementée par les principes de la participation, de l'égalité des voix et de la protection des droits de l'individu, de genre, et ceux de la société collective. Ces travaux font appel à réfléchir sur la nature des relations entre la bonne gouvernance et la qualité de la démocratie qui ont remplacé, dans la littérature des sciences politiques, la question classique du « meilleur état ».

